

COMMENT VOUS EXPRIMER ?

Si vous résidez à Leyment et que vous avez plus de quinze ans, vous avez jusqu' au mercredi 31/05 soir pour nous faire part de votre avis :

- ⇒ en déposant cette feuille renseignée à l'accueil de la mairie pendant les horaires d'ouverture,
ou
- ⇒ en déposant cette feuille renseignée dans la boîte à lettre de la mairie (attention pas la boîte à lettre de la Poste)
ou
- ⇒ en envoyant un mail (ecoute.leyment@yahoo.com ou secretariat@mairiedeleyment.fr) en précisant :
 - votre nom et prénom(s), votre adresse postale et votre âge,
 - votre avis: réponse A ou B ou C **et** réponse 1 ou 2 ou 3 ou 4 ou 5 ou 6

NB : afin que tous les membres d'un foyer puissent répondre, des formulaires vierges :
- seront disponibles à l'accueil de la mairie,
- seront téléchargeables sur le site de la Mairie (onglet vie citoyenne / les bulletins municipaux).

Vous souhaitez que :
(Entourez votre choix / un seul choix par personne)

- A) l'éclairage public reste allumé comme c'est le cas aujourd'hui
- B) l'éclairage public fasse l'objet d'investissement pour moduler son intensité
- C) l'éclairage public soit éteint une partie de la nuit

Nom:

Prénom:

Si l'éclairage devait être éteint une partie de la nuit, vous souhaitez qu'il soit :
(Entourez votre choix / un seul choix par personne)

Adresse:

- 1) éteint de 22h à 6h
- 2) éteint de 22h à 5h
- 3) éteint de 23h à 5h
- 4) éteint de 23h à 6h
- 5) éteint de 00h à 5h
- 6) éteint de 00h à 6h

Age: